

L'ajournement

qu'on le lui ait dit, c'est que ce chiffre pourrait être trois fois plus élevé en Ontario. Il s'est contenté de me répondre que le nombre de chômeurs inscrits en Alberta avait diminué par rapport à l'année dernière. Évidemment.

L'Alberta est une province prospère. Ces personnes ne se sont pas encore inscrites. Cette situation remonte seulement à la présentation du budget. Les forages ont été interrompus graduellement. Le contrat de ces travailleurs n'est pas renouvelé. Bien sûr, ils ne se sont pas encore inscrits au bureau de main-d'œuvre.

En fait, le ministre le savait, mais il ne l'a pas dit dans sa réponse. Les compagnies de forage lui ont décrit la situation en lui disant à quel point elle allait être désespérée. Néanmoins, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ignorent ce qui se passe dans l'Ouest comme dans l'Est du pays.

Les députés de l'opposition condamnent à l'unanimité la politique énergétique du gouvernement. Ce dernier a décidé d'exécuter une razzia sur l'Ouest et devrait plutôt rouvrir les négociations avec l'Alberta et les autres provinces productrices. Sans aucun doute cette politique fait du tort à l'économie canadienne. Le barème de prix pour le pétrole et le gaz a été établi de façon unilatérale et ne fera qu'accentuer les dissensions entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices.

Pourquoi tous les députés de ce côté-ci s'opposent-ils à l'adoption d'un programme énergétique national? Pourquoi les députés de ce côté-ci ne croient-ils pas ce qu'on leur dit? Il existe un document où le programme est expliqué très clairement. On le trouve à la page 8478 du hansard du 6 décembre 1973. Je le cite:

Ma tâche immédiate sera de présenter à la Chambre certaines propositions qui jetteront les bases d'une nouvelle politique pétrolière nationale. L'objectif que cette politique se propose d'atteindre, d'ici la fin de la présente décennie, c'est l'autonomie du Canada en matière de pétrole et de produits pétroliers.

Ce sont les propos de l'actuel premier ministre (M. Trudeau). C'est la raison pour laquelle nous ne le croyons pas et c'est pourquoi l'unique solution pour l'ensemble du Canada serait qu'il démissionne.

Notre parti n'est pas le seul à manifester son opposition au programme énergétique national. Qu'en disent les provinces? La Colombie-Britannique perdra environ 1.2 milliard de dollars d'ici 1983 et elle prévoit certaines difficultés quand le moment sera venu de vendre le gaz aux États-Unis, à des prix gonflés. Le ministre des finances de la Colombie-Britannique a qualifié les propositions prévues dans le programme énergétique national de tentative flagrante de la part du gouvernement fédéral de s'emparer des revenus et des pouvoirs. Le ministre des finances de l'Alberta estime que c'est une grande injustice à l'égard de la province et que le gouvernement fédéral tente de s'emparer des ressources en voie d'épuisement, qui appartiennent normalement aux Albertains.

• (2215)

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney, s'est déclaré mécontent de la taxe de 8 p. 100 imposée sur la production de pétrole et de gaz et également de la taxe imposée sur les exportations de gaz. Le ministre des finances de l'Ontario, M. Frank Miller, a fait savoir que le fait d'imposer les Canadiens pour l'achat du secteur pétrolier existant constituait une mauvaise affectation des ressources et une grande perte de temps. Le premier ministre du Québec, M.

Lévesque, a condamné le caractère unilatéral de l'initiative du gouvernement fédéral au titre du programme pétrolier et gazier. Dans les Maritimes, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a affirmé à son tour que le programme énergétique national ne sera d'aucun avantage pour les habitants de sa province. Enfin, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, a qualifié d'idiot le programme énergétique national.

Le président de la Dome Petroleum, M. Jack Gallagher, a affirmé que le programme énergétique du gouvernement fédéral était à courte vue, malavisé et contraire aux besoins énergétiques du pays.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

[Français]

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler que le député a touché plusieurs points dans son exposé sur le programme énergétique du gouvernement. Je pourrais sûrement pendant les trois minutes qui me sont réservées défendre cette politique énergétique et m'attaquer à la question parce qu'il est certain qu'on peut s'attendre que les provinces qui voulaient profiter au maximum des richesses énergétiques du gouvernement canadien soient jalouses du fait que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités et essaie de faire à titre de gouvernement national le partage de ces richesses.

Mais je vais me limiter quand même, monsieur l'Orateur, à l'aspect qui a trait à la création d'emplois et au chômage, lequel peut avoir une relation directe ou indirecte avec le programme énergétique du gouvernement.

[Traduction]

L'industrie évaluée à 40 p. 100 la baisse totale actuelle des activités de forage de puits pétroliers pour 1980-1981, et l'on ne sait pas encore au juste les conséquences qu'aura cette diminution sur l'emploi dans l'ouest du Canada. C'est ainsi que sur les 587 tours de forage qui existaient au Canada au 9 décembre 1980, 438 étaient en opération, comparativement à 436 en opération sur 510 en décembre 1979.

En ce moment, les centres de la main-d'œuvre fédéraux de l'Alberta, la province où se trouve la majorité de ces tours, signalent certaines demandes d'emplois de la part des travailleurs des plates-formes, mais aucune tendance ne se dessine encore en ce moment. La situation fait l'objet d'un contrôle mensuel et l'on s'attend que nos dossiers donnent une image plus précise des incidences sur l'emploi dans les mois à venir. Le ministère suivra ces événements de près.

Étant donné la forte demande de main-d'œuvre en Alberta, on s'attend que d'autres emplois soient accessibles aux travailleurs des plates-formes de forage qui seront licenciés. Certes, il ne sera pas toujours possible de leur dénicher des emplois aussi spécialisés et rémunérateurs, mais nous ferons de notre mieux à cet égard. Cependant, les programmes et les services réguliers de la Commission qui seront immédiatement accessibles à ces travailleurs seront parfaitement suffisants pour répondre à la demande prévue.

Quant aux conséquences sur les fournisseurs du centre du Canada, ainsi qu'aux répercussions dans l'est du Canada, je m'attends qu'elles soient entièrement compensées par l'énorme projet que nous mettons sur pied de concert avec le gouvernement dans l'Ouest. Il se pourrait bien que ce soit la construc-